



Fonds Daniel LACROIX, 1978-1990

413 J 1-25

**Répertoire numérique réalisé par Pascal Carreau sous la direction de Guillaume Nahon,
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

Octobre 2009

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

INTRODUCTION

Daniel Lacroix est né le 15 avril 1950 à Mehun-sur-Yevre (Cher). Après avoir passé un CAP au lycée technique de Vierzon, il est embauché comme tourneur outilleur par la Régie nationale des usines Renault (RNUR) en 1967. De 1974 à 1980, il est représentant du personnel au Comité d'hygiène et de sécurité de l'entreprise. Il est élu 1^{er} secrétaire de la section du Parti communiste français (PCF) de Renault-Billancourt en septembre 1981 en remplacement d'Aimé Halbeher et exerce cette responsabilité jusqu'en octobre 1986. Parallèlement, il est membre du bureau de la fédération communiste des Hauts-de-Seine de 1979 à 1987 et membre du comité central du PCF de 1982 à 1985. En 1986, il est candidat aux élections législatives sur la liste (il s'agit à cette occasion d'un scrutin départemental par liste) présentée par le PCF.

Il a déposé ses archives personnelles relatives à ses responsabilités politiques à la direction de la section du PCF de Renault-Billancourt et comme membre du comité central du PCF, aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, en juin 2009. Le contrat de dépôt prévoit qu'elles sont librement communicables aux chercheurs, mais que toute reproduction de document est soumise à l'autorisation du déposant.

Couvrant la période 1978-1990, ces archives représentent un volume de 0,80 mètre linéaire et se structurent essentiellement autour de trois pôles constitutifs de l'activité de Daniel Lacroix : le dirigeant national (413 J 1-2, 413 J 13-15, 413 J 18), le responsable d'une section d'entreprise industrielle emblématique – et, à ce titre, membre de la direction fédérale (413 J 3-6, 413 J 7-12), le militant poursuivi en justice par la direction d'entreprise (413 J 19-21). C'est par commodité et pour la clarté du classement que plusieurs petits dossiers qui figuraient séparément dans le fonds ont été rassemblés sous l'intitulé commun « Claude Poperen et Renault » (413 J 23-25).

Constituant un complément utile au fonds du Parti communiste français pour ce qui touche aux discussions du comité central (413 J 1), au suivi des fédérations ((413 J 2), au contenu de formation des écoles centrales (413 J 16-18), elle présentent un intérêt tout à fait original en documentant précisément l'implantation, l'organisation (structure en cellules, effectifs militants) et l'activité de la section du PCF de Renault-Billancourt (413 J 3-5 et 413 J 21-22) dans une période intense, marquée par la participation puis la non-participation communiste à un gouvernement de gauche et les enjeux liés à la stratégie industrielle de l'entreprise.

Pascal Carreau

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 413 J 1-2 RESPONSABILITES NATIONALES, 1982-1985 | 7 |
| 413 J 1 Réunions du comité central du PCF | 7 |
| 413 J 2 Suivi de la fédération des Deux-Sèvres du PCF | 7 |
| 413 J 3-6 RESPONSABILITES DEPARTEMENTALES, 1980-1987 | 8 |
| 413 J 3-5 Réunions des organes de direction de la fédération des Hauts-de-Seine et de la section de Renault-Billancourt du PCF | 8 |
| 413 J 6 Suivi de la section de Chatenay-Malabry | 8 |
| 413 J 7-15 DOSSIERS POLITIQUES THEMATIQUES, 1978-1986 | 9 |
| 413 J 7-12 Réunions consécutives à des échéances politiques nationales | 9 |
| 413 J 13-15 Débats internes sur la stratégie du PCF | 10 |
| 413 J 16-18 FORMATION DES CADRES DU PCF, 1976-1984 | 11 |
| 413 J 16-17 Ecoles suivies par Daniel Lacroix | 11 |
| 413 J 18 Cours donnés par Daniel Lacroix | 11 |
| 413 J 19-25 RENAULT-BILLANCOURT, 1980-1990 | 12 |
| 413 J 19-20 Licenciement de Daniel Lacroix | 12 |
| 413 J 21 Campagne du PCF contre la stratégie industrielle de Renault et les sanctions à l'encontre de militants | 12 |
| 413 J 22 Notes, correspondance, documentation | 12 |
| 413 J 23-25 Claude Poperen et Renault | 13 |

LISTE DES SIGLES

CC : Comité central du PCF.

CE de la CGT : Commission exécutive nationale de la CGT.

CGT : Confédération générale du travail.

PCF : Parti communiste français.

PS : Parti socialiste.

RNUR : Régie nationale des usines Renault.

UD CGT : Union départementale de la CGT.

UIMM : Union des industries métallurgiques et minières.

ARCHIVES DE DANIEL LACROIX

413 J 1-2 RESPONSABILITÉS NATIONALES, 1982-1985

413 J 1 RÉUNIONS DU COMITÉ CENTRAL DU PCF

Un dossier par réunion avec indication de l'ordre du jour, du nom du rapporteur et de la date. Composition type : notes manuscrites sur les rapports et la discussion, textes manuscrits des interventions de Daniel Lacroix, comptes rendus des réunions, communiqués, coupures de presse, projets de textes dactylographiés, convocations, rapports dactylographiés, bulletins imprimés, état de souscription, circulaires.

mars 1982-octobre 1984

- Résultats des cantonales (Madeleine Vincent), répartition des tâches au sein de la direction, 25/03/1982.
- Formation des militants (Francette Lazard), activité à l'entreprise (Henri Krasucki), 15/04/1982.
- Pas d'ordre du jour (Paul Laurent), 11-13/05/1982.
- Développement économique, progrès social, droits des travailleurs (André Lajoinie), situation internationale (Maxime Gremetz), 4-5/10/1982.
- Activité du Parti à l'entreprise (Jean-Claude Gayssot), 8-9/11/1982.
- Campagne des municipales (Paul Laurent), 10-11/01/1983.
- Résultats des municipales et mise en œuvre du 24^e congrès (Georges Marchais), 18-19/04/1983.
- Responsabilités du Parti et activités des communistes aujourd'hui (René Le Guen), 20-21/10/1983.
- Communication et propagande du Parti (Pierre Juquin), 14-15/11/1983.
- Conditions de l'action pour le changement en 1984 (Georges Marchais), situation internationale (Maxime Gremetz), 17-18/01/1984.
- Campagne des européennes (René Piquet), 16/02/1984.
- Situation politique après les européennes (Claude Poperen), 26-27/06/1984.
- Situation après le refus de participer au gouvernement (Gaston Plissonnier), 18/07/1984.
- Situation politique, tâches du Parti et préparation du 25^e congrès (Georges Marchais), 17-19/09/1984.
- Adoption du projet de résolution du 25^e congrès (Paul Laurent), 29-30/10/1984.

413 J 2 SUIVI DE LA FÉDÉRATION DES DEUX-SÈVRES DU PCF

Notes manuscrites, de Daniel Lacroix, notes dactylographiées adressées par lui au secteur Fédérations du PCF, correspondance, coupures de presse, numéros des *Nouvelles des Deux-Sèvres* (bulletin mensuel de la fédération), note de Paul Fromont sur la réunion du comité fédéral du 10/12/1982.

1982-1985

413 J 3-6

RESPONSABILITÉS DÉPARTEMENTALES, 1980-1987

**413 J 3-5 RÉUNIONS DES ORGANES DE DIRECTION DE LA FÉDÉRATION
DES HAUTS-DE-SEINE ET DE LA SECTION DE RENAULT DU PCF¹**
1980-1986

413 J 3 RAPPORTS INTRODUCTIFS PRÉSENTÉS PAR DANIEL LACROIX
Un dossier par année : textes manuscrits, documents dactylographiés,
coupures de presse.
*N.B. : ces dossiers contiennent aussi quelques interventions prononcées par
d'autres responsables et des notes manuscrites relatives aux discussions. Les
documents sont classés par ordre chronologique toutes réunions confondues.*

1981-1986

413 J 4-5 NOTES PRISES PAR DANIEL LACROIX
1982-1987

413 J 4 Direction fédérale² des Hauts-de-Seine
3 petits cahiers manuscrits.
- 21/02/1985 au 10/09/1986.
- ??/04/86 au 23/09/1986.
- 01/10/1986 au 25/11/1987.

413 J 5 Direction de la Section³ de Renault-Billancourt
10 grands cahiers manuscrits numérotés, 1980-1986.
- n°1, 08/12/1980 au 16/09/1981.
*N.B. : le cahier n°1 contient un état d'organisation
précis à la fin 1980.*
- n°2, 21/09/1981 au 19/04/1982.
- n°3, 30/04/1982 au 02/05/1983.
- n°4, 04/05/1983 au 07/11/1983.
- n°5, 10/11/1983 au 19/04/1984.
- n°6, 21/05/1984 au 13/12/1984.
- n°7, 20/12/1984 au 17/06/1985.
- n°8, 28/06/1985 au 16/01/1986.
- n°9, 20/01/1986 au 22/05/1986.
- n°10, 29/05/1986 au 20/10/1986.
*N.B. : ces cahiers contiennent aussi des notes relatives à
quelques réunions du comité fédéral des Hauts-de-Seine.*

413 J 6 SUIVI DE LA SECTION DE CHÂTENAY-MALABRY
Compte-rendu d'une réunion du groupe communiste au conseil municipal
(27/11/1986), notes sur la situation de la section (18/03 et 10/09/1987).
1986-1987

¹ Assemblée de militants, conférence de section, comité de section, bureau de section, bureau fédéral.

² Comité et bureau fédéral.

³ Comité, bureau et secrétariat de section.

413 J 7-15

DOSSIERS POLITIQUES THÉMATIQUES, 1978-1986

413 J 7-12 REUNIONS CONSÉCUTIVES A DES ÉCHÉANCES POLITIQUES NATIONALES

1981-1986

- 413 J 7** **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE MAI 1981.**
PCF
Notes sur le compte rendu du comité central des 25-26/04/1981, intervention de Daniel Lacroix au comité fédéral des Hauts-de-Seine (28/04/1981), compte rendu par Aimé Halbeher du comité central des 25 et 26/06/1981, notes sur une assemblée de militants (16 /05/1981), notes sur une réunion des militants des cellules « grands bureaux » (12/08/1981), exemplaire de *L'Echo Renault* (juin 1981), n° 1 de *Rencontres communistes hebdo* (15/05/1981).
CGT
Réunion de la commission exécutive nationale: rapport introductif de Georges Séguy, déclaration (29/04/1981).
- 413 J 8** **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1981**
Notes manuscrites sur les réunions du comité de section de Renault—Billancourt (22/06/1981), de la cellule Vercors (23/06/1981) et du comité fédéral des Hauts-de-Seine (30/06/1981), déclarations et documents du PCF publiés dans *l'Humanité* (29/04 au 27/06/1981).
- 413 J 9** **CONFÉRENCE NATIONALE DU PCF PRÉPARATOIRE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 1983**
Rapport présenté par Madeleine Vincent, projet de résolution (19/06/1982).
- 413 J 10** **RENCONTRE PCF-PS DU 1^{ER} DÉCEMBRE 1983**
Notes manuscrites, coupures de presse (dont les déclarations de Lionel Jospin, de Georges Marchais et la déclaration commune PCF-PS publiées dans *l'Humanité*), document de travail de la section de Renault du PCF (novembre-décembre 1983).
- 413 J 11** **ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE JUIN 1984 .**
PCF
- Assemblée du 19/06/1984 : rapport et notes manuscrits.
- Comité de section élargi du 25/06/1984 : rapport et notes manuscrits.
N.B. : ces notes sont prises au verso d'un état dactylographié de l'organisation en cellules et des effectifs du PCF à Renault-Billancourt en 1984, comprenant un tableau comparatif de l'évolution des effectifs de 1978 à 1983.
- Réunion de la cellule Romain Rolland (section de Renault) du 03/07/1984 : compte rendu dactylographié.
- Réunion de la cellule Châteaubriant (section de Renault) du 17/07/1984 : notes manuscrites.
- Comités de section du Plessis et de Clamart : notes manuscrites (s.d.).

Syndicat CGT « ouvriers » de Renault-Billancourt

- Assemblée générale du 05/06/1984 : édition ronéotypée du rapport présenté par Claude Jaguelin.

- 28^e congrès des 10-12/10/1984 : édition ronéotypée du rapport présenté par Jean-Louis Fournier, édition en brochure imprimée du discours de clôture de Henri Krasucki.

413 J 12 ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1986 .

Bureau fédéral, secrétariat de section, bureau de section, comité de section tenus entre le 19/03 et le 06/06/1986 : rapports, schémas d'intervention, notes sur la discussion, coupures de presse, motion, correspondance, état d'organisation de la section de Renault Billancourt 1970-1986, tracts, journaux de cellule, bulletins de la section de Renault.

413 J 13-15 DÉBATS INTERNES SUR LA STRATÉGIE DU PCF

1978-1986

413 J 13 TEXTES ET CONTRIBUTIONS DE DANIEL LACROIX

Courrier à *France Nouvelle* (1978), contribution au 23^e congrès du PCF (1979), note sur le résultat des élections professionnelles de Renault Billancourt (1982), photocopies d'articles publiés dans *l'Humanité* (1983) et *l'Humanité Dimanche* (s.d.), réflexions sur les discussions consécutives aux européennes (1984), courrier adressé au bureau politique avec copie à Georges Marchais, 2 ex. (juillet 1984), intervention au comité central des 29 et 30/10/1984, intervention au 25^e congrès (1985).

1978-1985

413 J 14 NON RÉÉLECTION DE DANIEL LACROIX AU COMITÉ CENTRAL

Notes manuscrites prises lors du comité fédéral préparatoire à la conférence fédérale des Hauts-de-Seine (janvier 1985), de la réunion de la commission des candidatures tenue durant le 25^e congrès (février 1985), du secrétariat et du comité de section de Renault-Billancourt consécutifs au congrès (11/02/1985), d'une assemblée de militants (14/02/1985).

Janvier-février 1985

413 J 15 APPEL DES « RÉNOVATEURS » COMMUNISTES POUR UN 26^e CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

Correspondance, coupures de presse, appel.

Mars-juin 1986

413 J 16-18

FORMATION DES CADRES DU PCF, 1976-1984

413 J 16-17 ÉCOLES SUIVIES PAR DANIEL LACROIX

1976-1980

413 J 16 ÉCOLE CENTRALE D'UN MOIS .

- 1976 (stage interrompu au bout d'une semaine) : composition sociologique du groupe d'élèves, notes manuscrites (2 cahiers) sur les cours d'économie politique et de philosophie.
- 25/04/ au 21/05/1977 : programme, plans de cours, bibliographie, notes manuscrites (3 cahiers et plusieurs liasses) sur les cours, conférences, discussions, lectures.

1976-1977

413 J 17 ÉCOLE CENTRALE DE QUATRE MOIS

Programme, plans de cours, bibliographies, notes manuscrites sur les cours, conférences, lectures.

Octobre 1979-février 1980

413 J 18 COURS DONNÉS PAR DANIEL LACROIX.

- « Alliance, union et rôle de la classe ouvrière dans le mouvement social », cours à l'école centrale d'un mois : notes manuscrites, coupures de presse, bibliographie, plans de cours (1981).
- « Au cœur de la stratégie du PCF : la classe ouvrière, l'entreprise » : cours à l'école centrale d'un mois : programme de l'école, schéma de cours, bibliographie, coupures de presse, correspondance, études (1981-1983).
- Documentation sur la classe ouvrière : cours de Jean-Louis Bertrand à l'école centrale, dossier du service de documentation du PCF, n° 2, 8 et hors-série de *Société française*,
- Préparation d'un cours avec le secteur éducation : notes manuscrites, étude, document de travail du stage des responsables fédéraux à l'éducation, coupures de presse, rapport de Georges Marchais au 24^e congrès du PCF. (1981-1983).
- Stage national « entreprise » des Hauts-de-Seine : programme, notes manuscrites sur les cours et conférences (1982).
- « La bataille de la production », exposé à un stage fédéral : schéma de cours manuscrit (1984).

1981-1984

413 J 19-25

RENAULT-BILLANCOURT, 1980-1990

413 J 19-20 LICENCIEMENT DE DANIEL LACROIX

1985-1990

413 J 19 PIÈCES DE PROCÉDURE.

- Procès de 1985 : assignation à jour fixe (29/04/1985), conclusions d'audience (24/05/1985), jugement du Tribunal de Grande instance de Nanterre (07/06/1985), témoignage d'Aimé Halbeher (22/05/1985), dépêche de l'AFP (juillet 1985).
- Procès de 1987 : correspondance (04/09/1987), jugement du Tribunal de Grande instance de Nanterre (19/03/1987), avis de déclaration d'appel (24/07/1987), citation directe devant le tribunal de Nanterre (28/07/1986), rapport de surveillance (15/05/1986).
- Correspondance officielle de Daniel Lacroix avec l'entreprise Renault au sujet des poursuites engagées contre lui : courrier adressé et reçu (1982-1987).
- Procédures prud'homales : jugements, commandement de payer, arrêts de la Cour d'appel de Versailles, conclusions d'audience de départage, convocations, procès-verbal de partage de voix (1987-1990).

1985-1990

413 J 20 CORRESPONDANCE.

- Messages et motions de solidarité reçus par Daniel Lacroix (1985).
- Echanges de Daniel Lacroix avec la fédération départementale du PCF, l'Union départementale de la CGT, la section du PCF de Renault-Billancourt, ses avocats, les huissiers de justice (1986-1990).
- Démarche auprès du Comité de défenses des libertés et droits de l'homme : bulletin (février-mars 1987), correspondance (1987), coupure de *l'Humanité* (1987), note (13/01/1987), recueil de témoignages sur les atteintes aux libertés dans les entreprises édité à l'occasion de Journées d'études organisées par les groupes communistes à l'Assemblée nationale et au Sénat (1985), courrier de Daniel Lacroix au PDG de Renault-Billancourt au sujet d'atteintes aux droits de l'homme dans des usines Renault dans le monde (1984).

1985-1990

413 J 21 CAMPAGNE DU PCF CONTRE LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE RENAULT ET LES SANCTIONS A L'ENCONTRE DE MILITANTS

Tracts, pétition, argumentaire, bulletins (*L'Echo Renault*, *France-auto*, *92 Actualités*) du PCF, bulletin d'information des conseillers communistes des Hauts-de-Seine, coupures de *l'Humanité*, revue de presse, copie d'un courrier de Claude Poperen au PDG de la Régie nationale des usines Renault.

1985-1987

413 J 22 NOTES, CORRESPONDANCE, DOCUMENTATION.

- Stratégie de l'entreprises Renault : intervention de Daniel Lacroix une conférence nationale du PCF (1980), notes manuscrites de réunions (1982), correspondance (1983), note de synthèse (1985).
- Organisation du PCF dans l'entreprise : correspondance, procès-verbal de réunion (1982).

- Interpellation de Roland Leroy et de Guy Hermier au sujet du traitement journalistique de Renault dans *l'Humanité* et *Révolution* : correspondance (1982-1984).
- Réélection d'André Sainjon à la Commission exécutive de la CGT : circulaires (1985).
- 2^e congrès de l'Union fédérale des retraités de la métallurgie : interventions de Jean Breteau et d'André Sainjon (1986).
- Etude comparative sur les résultats des élections professionnelles entre 1966-67 et 1980 : graphiques (s.d.).
- Note de l'UIMM sur la CGT (1985).
- Correspondance personnelle : courriers reçus (1982-1987)

1980-1987

413 J 23-25 CLAUDE POPEREN ET RENAULT

1982-1986

- 413 J 23 OUVRAGE RENAULT, REGARDS DE L'INTÉRIEUR**
 Compte rendu de réunion, note de lecture dans *l'Humanité*, dossier de présentation de l'ouvrage.
1982
- 413 J 24 RÉACTION A L'ANNULATION DU PREMIER BANQUET ANNUEL DES RENAULT**
 Carton d'invitation, correspondance de Daniel Lacroix et de Claude Poperen.
Décembre 1985-avril 1986
- 413 J 25 PROJET D'AUTOBIOGRAPHIE**
 Photocopie d'un projet d'ouvrage dactylographié et manuscrit divisé en 8 chapitres.
s.d.

INDEX

(Noms-propres et mots-matières. Les références renvoient à la cote des articles)

B

BRETEAU Jean : 22.

C

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Commission exécutive : 7, 22.

Syndicat ouvriers de Renault Billancourt : 11.

Union fédérale des retraités de la métallurgie : 22.

E

Echo Renault (l') : 7, 21.

Elections

Cantonales : 1.

Européennes : 1, 11, 13.

Législatives : 8, 12.

Municipales : 1, 9.

F

FOURNIER Jean-Louis : 11.

France Nouvelle : 13.

FROMNTEIL Paul : 2.

G

GAYSSOT Jean-Claude : 1.

GREMETZ Maxime : 1.

H

HALBEHER Aimé : 7, 19.

HERMIER Roland : 22.

Humanité (l') : 1, 8, 10, 13, 20, 21, 22, 23.

J

JAGUÉLIN Claude : 11.

JOSPIN Lionel : 10.

JUQUIN Pierre : 1.

K

KRASUCKI Henri : 1, 11.

L

LAJOINIE André : 1.

LAURENT Paul : 1.

LAZARD Francette : 1.

LE GUEN René : 1.

LEROY Roland : 22.

M

MARCHAIS Georges, 1, 10, 13, 18.

N

Nouvelles des Deux-Sèvres : 2.

P

PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Activité à l'entreprise : 1, 18.

Comité de défense des libertés et des droits de l'homme : 20.

Conférence nationale : 9, 22.

Congrès national

23^e : 13.

24^e : 1, 18

25^e : 1, 13, 14.

Comité central : 1, 7, 13.

Ecole centrale :

1 mois : 16, 18.

4 mois : 17.

Fédération des Deux-Sèvres : 2.

Fédération des Hauts-de-Seine : 3, 4, 5, 7, 8, 12, 14, 18, 20, 21.

Section de Châtenay-Malabry : 6

Section de Clamart : 11.

Section du Plessis Robinson : 11.

Section de Renault Billancourt : 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 21, 22.

Rencontre avec le PS : 10.

Secteur Education : 18.

Secteur Fédérations : 2.

P

PARTI SOCIALISTE

Rencontre avec le PCF : 10.

PIQUET René : 1.

PLISSONNIER Gaston : 1.

POPEREN Claude : 1, 21, 23, 24, 25..

R

REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT : 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.

Rencontres communistes hebdo : 7.

Rénovateurs communistes : 15.

Révolution : 22.

S

SAINJON André : 22.

SEGUY Georges : 7.

Société française : 18.

V

VINCENT Madeleine : 1, 9.

CONTRAT DE DEPOT

CONTRAT DE DÉPÔT DES ARCHIVES

PERSONNELLES DE DANIEL LACROIX

ENTRE M. DANIEL LACROIX

ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre Monsieur Daniel LACROIX, domicilié au 104, Boulevard de la Liberté, 92320 Châtillon, ci-après dénommée le déposant, d'une part,

et le Département de la Seine-Saint-Denis élisant domicile à l'Hôtel du Département au 3, esplanade Jean Moulin, BP 193 - 93003 BOBIGNY CEDEX, représenté par le Président du Conseil général, Monsieur Claude BARTOLONE, agissant en vertu de la délibération de la Commission permanente en date du... , ci-après dénommé le dépositaire, d'autre part.

Il est convenu et décidé ce qui suit :

PREAMBULE :

Les archives personnelles de Daniel LACROIX ont été confiées aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis par lui-même. Il a voulu réaliser le versement des documents en 2009, soucieux de voir assurés la conservation matérielle, le traitement, la communication et la valorisation de ce fonds.

A ce jour, Monsieur Daniel LACROIX ayant déposé la totalité des documents, le Département a finalisé l'inventaire total et par voie de conséquence les parties ont souhaité que le contrat de dépôt soit signé.

Ces archives rassemblent des archives papiers manuscrites et dactylographiées (rapports, interventions, notes, notes de réunion, correspondance, états d'organisation, pièces juridiques), des périodiques et des coupures de presse ; tous documents relatifs aux responsabilités politiques exercées par Daniel LACROIX à la direction nationale du PCF et aux établissements Renault Billancourt. Elles couvrent la période 1978-1990 et représentent un volume de 0,80 mètre linéaire.

Ce fonds présente un intérêt original en matière d'histoire du communisme français et d'histoire des entreprises et du monde ouvrier. Il constitue un enrichissement pour les Archives départementales qui se sont donné pour vocation de rassembler et conserver les sources sur l'histoire sociale et politique.

De même, ces archives constituent un complément évident au fonds du PCF déjà déposé aux Archives départementales, en particulier aux archives de la section du « travail à l'entreprise » qui sont disponibles pour la même période. De plus, elles fournissent un matériau riche et original pour l'étude d'un type de parcours militant : un

militant ouvrier accédant à des responsabilités nationales avant d'être confronté à des désaccords politiques avec son organisation et de se voir retirer ses responsabilités. A ce titre, elles conforteraient les Archives départementales dans leur statut de source de référence pour l'histoire de l'engagement politique dans le mouvement ouvrier au XX^e siècle.

ARTICLE 1 : Le déposant déclare par les présentes déposer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, sous forme d'originaux et copies, les archives dont il est propriétaire provenant des fonds d'archives personnelles et dont un état est annexé au présent contrat.

ARTICLE 2 : Le dépôt est réciproquement consenti et accepté par les parties aux conditions ci-dessous énoncées.

ARTICLE 3 : Le dépositaire prend à sa charge les dépenses entraînées par le transfert, la conservation, le classement et l'inventaire des archives déposées. Ces archives représentent un volume de 0,80 mètre linéaire et se structurent essentiellement autour de trois pôles constitutifs de l'activité de Daniel Lacroix : le dirigeant national (413 J 1-2, 413 J 13-15, 413 J 18), le responsable d'une section d'entreprise industrielle emblématique – et, à ce titre, membre de la direction fédérale (413 J 3-6, 413 J 7-12), le militant poursuivi en justice par la direction d'entreprise (413 J 19-21).

ARTICLE 4 : Le tri des documents incombera au dépositaire. Ce dernier établira les listes de documents dont il propose l'élimination et les soumettra au visa du déposant. Le déposant ne pourra s'opposer à l'élimination de documents qu'en raison de nécessités juridiques.

En cas contraire, il pourra reprendre les documents dont l'élimination est proposée, cette faculté pouvant s'exercer dans un délai de trois mois, à l'expiration duquel le dépositaire sera habilité à procéder à l'élimination.

ARTICLE 5 : Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

ARTICLE 6 : Les parties stipulent que la communication des archives du déposant sera libre dans l'enceinte des Archives départementales. Mais leur reproduction (photocopies, photographies, microfilms ou autres), leur publication, leur prêt pour exposition ou tout autre motif, seront soumis à son autorisation écrite, dans le respect de l'article L213-4 du Code du patrimoine.

En cas d'empêchement du déposant, celui-ci mandatera le Directeur des Archives départementales pour délivrer les autorisations.

Certains documents contenant des renseignements sur la vie personnelle et familiale ou des renseignements médicaux ne sont communicables que dans le respect de l'article 9 du Code civil (respect de la vie privée) et 221-1 du Code pénal (atteinte à la vie privée).

Ces conditions de communication et de reproduction sont applicables aux originaux et reproductions.

ARTICLE 7 : Les reproductions que le dépositaire réalisera à ses frais seront sa propriété dans le respect des articles L111-1 et L122-1 du Code de la propriété intellectuelle. Leur communication sera soumise aux dispositions prévues à l'article 6 ci-dessus (numérotation du projet du contrat). Il en sera de même des reproductions (microfilms ou autres) réalisées en application de l'article 13, en cas de dénonciation du contrat.

Le déposant s'engage à ne pas interdire l'édition, la diffusion et la communication de l'inventaire de ses archives par le dépositaire.

ARTICLE 8 : Nonobstant les dispositions de l'article 6 du présent contrat, le déposant se réserve l'exercice éventuel des droits d'auteur sur les documents déposés, conformément au Code de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 9 : Le dépositaire assumera uniquement la responsabilité des documents consignés dans l'inventaire qui en sera dressé.
Un exemplaire de l'inventaire des archives sera adressé au déposant.

ARTICLE 10 : En cas de vol, perte ou de destruction des documents déposés, et en l'absence de faute ou de négligence du dépositaire, celui-ci sera exonéré de toute obligation de restitution ou d'indemnisation.

ARTICLE 11 : Le présent contrat est conclu pour une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le présent contrat prendra effet au jour de sa notification au déposant par le dépositaire, après signature des deux parties.

ARTICLE 12 : Toute modification du contenu du présent contrat fera l'objet d'un avenant, à celui-ci, soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

ARTICLE 13 : Si le dépositaire souhaite mettre fin au présent contrat avant son terme, il devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de 3 mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

Si le déposant estimait devoir mettre fin au présent contrat, il donnerait décharge de ces archives au dépositaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette dénonciation ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de trois mois à partir de la date de réception de ladite lettre.

La réintégration des documents au lieu désigné par le déposant se fera à ses frais. Décharge sera alors donnée au dépositaire.

Les détériorations survenues lors du dépôt et durant les transports qui ne sont pas du fait du dépositaire sont à la charge du déposant.

Le déposant pourra être tenu de rembourser au dépositaire les dépenses engagées pour la conservation matérielle et le traitement des documents déposés.

ARTICLE 14 : En cas de désaccord, né de l'application ou de l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à épuiser toutes les voies de conciliation possible, avant de saisir le tribunal compétent

Fait à Bobigny, en 5 exemplaires le :

Le déposant,

Le dépositaire,

Pour le Département de la Seine-Saint-Denis
le Président du Conseil général
et par délégation,
le Vice-président,

Monsieur Daniel Lacroix

Emmanuel Constant

TABLE DES MATIERES

| | |
|---------------------------------|----|
| INTRODUCTION..... | 3 |
| SOMMAIRE | 5 |
| LISTE DES SIGLES | 6 |
| ARCHIVES DE DANIEL LACROIX..... | 7 |
| INDEX | 15 |
| CONTRAT DE DEPOT | 17 |
| TABLE DES MATIERES | 21 |